

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

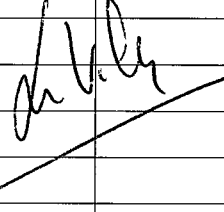
**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00023 Numéro SIREN : 834 646 697 Nom ou dénomination : A. SQUARE OPTIC

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 1893

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise LA GALERIE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 83464669700013		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 22	
		N-1 13 11 22 02 21	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

Copie certifiée conforme
Le Président

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegit Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.75.....0.00.....)	DA	375 000	375 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	37 500	37 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	509 215	338 123
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	170 458	171 091
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 092 173
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	450 959	622 814
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	300	300
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	161 698	79 012
	Dettes fiscales et sociales	DY	79 152	108 666
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	164 748	119 636
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	856 858	930 428
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 949 030	1 852 143
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	578 806	478 874
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 619 648	FB		FC	1 619 648	1 575 013	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 619 648	FK		FL	1 619 648	1 575 013	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 894	3 915		
	Autres produits (1) (11)				FQ	405	8		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 621 947	1 578 936	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	589 424	589 458		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	24 033	(8 966)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	346 136	310 320		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 615	7 425		
	Salaires et traitements*				FY	329 632	324 508		
	Charges sociales (10)				FZ	84 995	92 312		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	11 419	28 887			
				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD							
	Autres charges (12)	GE	56	109					
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 393 309	1 344 054		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	228 638	234 881		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	593	501		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	593	501		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 593	8 570		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	7 593	8 570		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7 001)	(8 069)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	221 637	226 812		

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Page 24

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(20)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	51 159	55 721	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 622 539	1 579 437	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 452 081	1 408 345	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	170 458	171 091	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 894	3 915	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9				
Dont cotisations facultatives A8	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
PENALITES AMENDES	20				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A SQUARE OPTIC

LA GALERIE

Chemin rural de l'Albois

61300 L AIGLE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

NORMECO

18 B Rue Alfred KASTLER

P.A.T. de la Vatine

76130 MONT SAINT AIGNAN

02.35.60.40.19

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	16
Fonds commercial	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	18
Engagement en matière de pensions et retraites	18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 949 030.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 619 648.00 Euros et dégageant un bénéfice de 170 458.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 139 789		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 980		1 800
Installations générales agencements aménagements divers	63 207		
Matériel de transport	2 608		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 093		
TOTAL	142 888		1 800
Autres participations	501		
Prêts, autres immobilisations financières	77 982		263
TOTAL	78 483		263
TOTAL GENERAL	1 361 159		2 063

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 139 789	1 139 789
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 780	67 780
Installations générales agencements aménagements divers			63 207	63 207
Matériel de transport			2 608	2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 093	11 093
TOTAL			144 688	144 688
Autres participations			501	501
Prêts, autres immobilisations financières			78 245	78 245
TOTAL			78 746	78 746
TOTAL GENERAL			1 363 223	1 363 223

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 289			4 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 672	1 887		64 559
Installations générales agencements aménagements divers	48 074	9 195		57 269
Matériel de transport	2 608			2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 526	337		10 863
TOTAL	123 880	11 419		135 299
TOTAL GENERAL	128 169	11 419		139 588

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 887				
Instal. générales agenc. aménag. divers	9 195				
Matériel de bureau informatique mobilier	106	231			
TOTAL	11 188	231			
TOTAL GENERAL	11 188	231			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	78 245	0	78 245
Autres créances clients	124 119	124 119	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 241	2 241	
Impôts sur les bénéfices	1 732	1 732	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 221	32 221	
Groupe et associés	600	600	
Débiteurs divers	61 896	61 896	
Charges constatées d'avance	17 770	17 770	
TOTAL	318 824	240 579	78 245

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	114	114		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	450 845	172 793	278 052	
Fournisseurs et comptes rattachés	161 698	161 698		
Personnel et comptes rattachés	27 106	27 106		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 584	18 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 635	32 635		
Autres impôts taxes et assimilés	827	827		
Groupe et associés	300	300		
Autres dettes	164 748	164 748		
TOTAL	856 858	578 806	278 052	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	171 811			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		37 500		37 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE ARCONNAY	797 000			797 000	
FONDS DE COMMERCE CONDE	213 000			213 000	
FONDS DE COMMERCE LA FERTE	125 500			125 500	
Total	1 135 500			1 135 500	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	61 608
Total	61 608

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 652
Dettes fiscales et sociales	33 883
Autres dettes	164 748
Total	204 397

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 770
Total	17 770

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE LA SARL B SQUARE	200 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ROMAIN LE VELY	100 000
Total	300 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A. SQUARE OPTIC
Société par actions simplifiée au capital de 375 000 Euros
La Galerie - 61300 L'AIGLE
RCS ALENCON 834 646 697

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

13 JUIN 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 170 458 Euros en totalité au compte "autres réserves".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

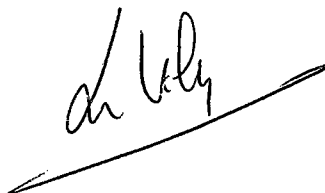
VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Certifié conforme

Le Président

Romain LE VELY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Le Vely', is written over a long, horizontal, slightly wavy line that serves as a signature separator.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A SQUARE OPTIC

Société par actions simplifiée

Au capital de 375 000 €

LA GALERIE

61300 L'AIGLE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Audit Normandie Conseil

Sarl de Commissariat aux Comptes au capital
de 10 000 € inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes, rattachée à la
CRCC de Normandie

30, rue Raymond Aron

76130 MONT SAINT AIGNAN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société A SQUARE OPTIC

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société A SQUARE OPTIC,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A SQUARE OPTIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5 Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

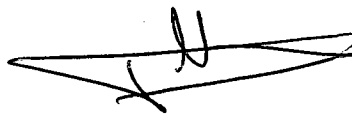
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mont Saint Aignan, le 1^{er} juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Audit Normandie Conseil



Sébastien Folliot
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 289	4 289				
	Fonds commercial (1)	1 135 500		1 135 500	1 135 500		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	67 780	64 559	3 221	3 308	87-	2. 63-
	Autres immobilisations corporelles	76 908	70 740	6 168	15 700	9 532-	60. 71-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	501		501	501		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	78 245		78 245	77 982	263	0. 34
	Total II	1 363 223	139 588	1 223 635	1 232 990	9 356-	0. 76-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	217 103		217 103	241 136	24 033-	9. 97-
	Avances et acomptes versés sur commandes	90		90	65	25	38. 46
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	124 119		124 119	118 826	5 293	4. 45
	Autres créances	98 690		98 690	74 108	24 582	33. 17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	267 623		267 623	179 406	88 217	49. 17
	Charges constatées d'avance (3)	17 770		17 770	5 612	12 158	216. 65
	Total III	725 396		725 396	619 153	106 243	17. 16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 088 618	139 588	1 949 030	1 852 143	96 887	5. 23

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

NORMECO

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 375 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	375 000	375 000		
	Réserves				
	Réserve légale	37 500	37 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	509 215	338 123	171 091	50.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	170 458	171 091	633-	0.37-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 092 173	921 715	170 458	18.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	450 959	622 814	171 855-	27.59-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	300	300		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 698	79 012	82 686	104.65
	Dettes fiscales et sociales	79 152	108 666	29 514-	27.16-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	164 748	119 636	45 112	37.71
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	856 858	930 428	73 571-	7.91-
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 949 030	1 852 143	96 887	5.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

578 806 478 874

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 619 648		1 619 648	1 575 013	44 635	2. 83
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	1 619 648		1 619 648	1 575 013	44 635	2. 83
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 894	3 915	2 021-	51. 62-
Autres produits			405	8	397	N
Total des Produits d'exploitation (I)			1 621 947	1 578 936	43 011	2. 72
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			589 424	589 458	34-	0. 01-
Variation de stock (marchandises)			24 033	8 966-	32 998	368. 06
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			346 136	310 320	35 816	11. 54
Impôts, taxes et versements assimilés			7 615	7 425	190	2. 55
Salaires et traitements			329 632	324 508	5 123	1. 58
Charges sociales			84 995	92 312	7 318-	7. 93-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 419	28 887	17 468-	60. 47-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			56	109	53-	48. 80-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 393 309	1 344 054	49 255	3. 66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			228 638	234 881	6 244-	2. 66-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	593	501	92	18. 32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	593	501	92	18. 32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 593	8 570	977-	11. 40-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 593	8 570	977-	11. 40-
2. Résultat financier (V-VI)	7 001-	8 069-	1 068	13. 24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	221 637	226 812	5 175-	2. 28-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20		20	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20		20	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20-		20-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	51 159	55 721	4 562-	8. 19-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 622 539	1 579 437	43 103	2. 73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 452 081	1 408 345	43 736	3. 11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	170 458	171 091	633-	0. 37-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail Immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS A SQUARE OPTIC

LA GALERIE

Chemin rural de l'Albois

61300 L AIGLE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

NORMECO

18 B Rue Alfred KASTLER

P.A.T. de la Vatine

76130 MONT SAINT AIGNAN

02.35.60.40.19

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	16
Fonds commercial	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	18
Engagement en matière de pensions et retraites	18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 949 030.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 619 648.00 Euros et dégageant un bénéfice de 170 458.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 139 789		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 980		1 800
Installations générales agencements aménagements divers	63 207		
Matériel de transport	2 608		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 093		
TOTAL	142 888		1 800
Autres participations	501		
Prêts, autres immobilisations financières	77 982		263
TOTAL	78 483		263
TOTAL GENERAL	1 361 159		2 063

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 139 789	1 139 789
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 780	67 780
Installations générales agencements aménagements divers			63 207	63 207
Matériel de transport			2 608	2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 093	11 093
TOTAL			144 688	144 688
Autres participations			501	501
Prêts, autres immobilisations financières			78 245	78 245
TOTAL			78 746	78 746
TOTAL GENERAL			1 363 223	1 363 223

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 289			4 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 672	1 887		64 559
Installations générales agencements aménagements divers	48 074	9 195		57 269
Matériel de transport	2 608			2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 526	337		10 863
TOTAL	123 880	11 419		135 299
TOTAL GENERAL	128 169	11 419		139 588

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 887				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 195				
Matériel de bureau informatique mobilier	106	231			
TOTAL	11 188	231			
TOTAL GENERAL	11 188	231			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	78 245	0	78 245
Autres créances clients	124 119	124 119	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 241	2 241	
Impôts sur les bénéfices	1 732	1 732	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 221	32 221	
Groupe et associés	600	600	
Débiteurs divers	61 896	61 896	
Charges constatées d'avance	17 770	17 770	
TOTAL	318 824	240 579	78 245

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	114	114		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	450 845	172 793	278 052	
Fournisseurs et comptes rattachés	161 698	161 698		
Personnel et comptes rattachés	27 106	27 106		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 584	18 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 635	32 635		
Autres impôts taxes et assimilés	827	827		
Groupe et associés	300	300		
Autres dettes	164 748	164 748		
TOTAL	856 858	578 806	278 052	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	171 811			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000		37 500		37 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE ARCONNAY	797 000			797 000	
FONDS DE COMMERCE CONDE	213 000			213 000	
FONDS DE COMMERCE LA FERTE	125 500			125 500	
Total	1 135 500			1 135 500	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	61 608
Total	61 608

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 652
Dettes fiscales et sociales	33 883
Autres dettes	164 748
Total	204 397

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 770
Total	17 770

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE LA SARL B SQUARE	200 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ROMAIN LE VELY	100 000
Total	300 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.